

DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE PROVENCE

**SCEA LE DOMAINE DE MERITON**

DOMAINE DE MERITON  
04 110 MONTFURON

**RAPPORT DE FIN DE TRAVAUX**

|                   |              |                   |
|-------------------|--------------|-------------------|
| Version 1         | Dossier 6379 | 23 décembre 2022  |
| Chargé d'études   | Validation   | Edition           |
| Jérémy SKRZYPCZAK | Céline BLANC | Anne-Sophie DAVID |

## Sommaire

|   |  |    |
|---|--|----|
| 1 | Rappel du projet .....                           | 3  |
| 2 | Identité du demandeur .....                      | 3  |
| 3 | Régularisation des ouvrages existants .....      | 4  |
| 4 | Rappel de la géologie .....                      | 5  |
| 5 | Caractéristiques des forages réalisés .....      | 5  |
| 6 | Déroulement du chantier .....                    | 12 |
| 7 | Essais de pompage sur Picon 2 .....              | 13 |
|   | a) Caractéristiques des essais .....             | 13 |
|   | b) Influence d'un pompage sur la nappe.....      | 14 |
|   | c) Etat de l'ouvrage de pompage .....            | 15 |
|   | d) Propriétés hydrodynamiques de l'aquifère..... | 17 |
|   | e) Définition des débits d'exploitation.....     | 18 |
|   | f) Recommandations d'exploitation.....           | 18 |
| 8 | Conclusion .....                                 | 19 |

## 1 RAPPEL DU PROJET

« La SCEA DOMAINE DE MERITON a pour projet de planter des pistachiers sur son domaine situé sur la commune de Montfuron (04) : une première tranche de 16 ha fin 2021 dans la zone centrale du domaine, nommée MERITON. Après études préalables, un besoin en eau compris entre 14 400 à 24 000 m<sup>3</sup>/an est nécessaire à la réussite du projet. L'eau sera collectée par 1 forage. Si le débit est insuffisant un second ouvrage pourra être créé. »

Deux forages ont effectivement été réalisés.

Le présent dossier vient clore la déclaration déposée à la DDT au titre des articles L. 214-1 et L 214-6 du code de l'environnement sous la référence 04-2021-00182 et acceptée le 25 février 2022.

## 2 IDENTITE DU DEMANDEUR

|  |  |
|--|--|
| <b>Localisation du projet</b>                                  | Domaine de Mériton<br>04110 MONTFURON  |
| <b>Dénomination du demandeur</b>                               | LE DOMAINE DE MERITON  |
| <b>Forme juridique</b>   | Société Civile d'Exploitation Agricole   |
| <b>Adresse du siège social</b>                                 | Domaine de Mériton<br>04110 MONTFURON  |
| <b>SIRET</b>   | 892 8831 561 00014   |
| <b>Nom du signataire de la demande</b>                         | Maxence GARANJOURD - Gérant  |
| <b>Informations de contact pour la Maitrise d'Ouvrage</b>      | Maxence GARANJOURD (00 41 78 620 05 70)<br>maxence@mgb-dev.com   |
| <b>Bureau d'étude suivant le dossier</b>                       | HYDROSOL Ingénierie  |
| <b>Personne suivant le dossier pour le compte du demandeur</b> | Jérémy SKRZYPCZAK<br>04 90 71 98 46 / <a href="mailto:jeremy.skrzypczak@hydrosol.fr">jeremy.skrzypczak@hydrosol.fr</a> |

### 3 REGULARISATION DES OUVRAGES EXISTANTS

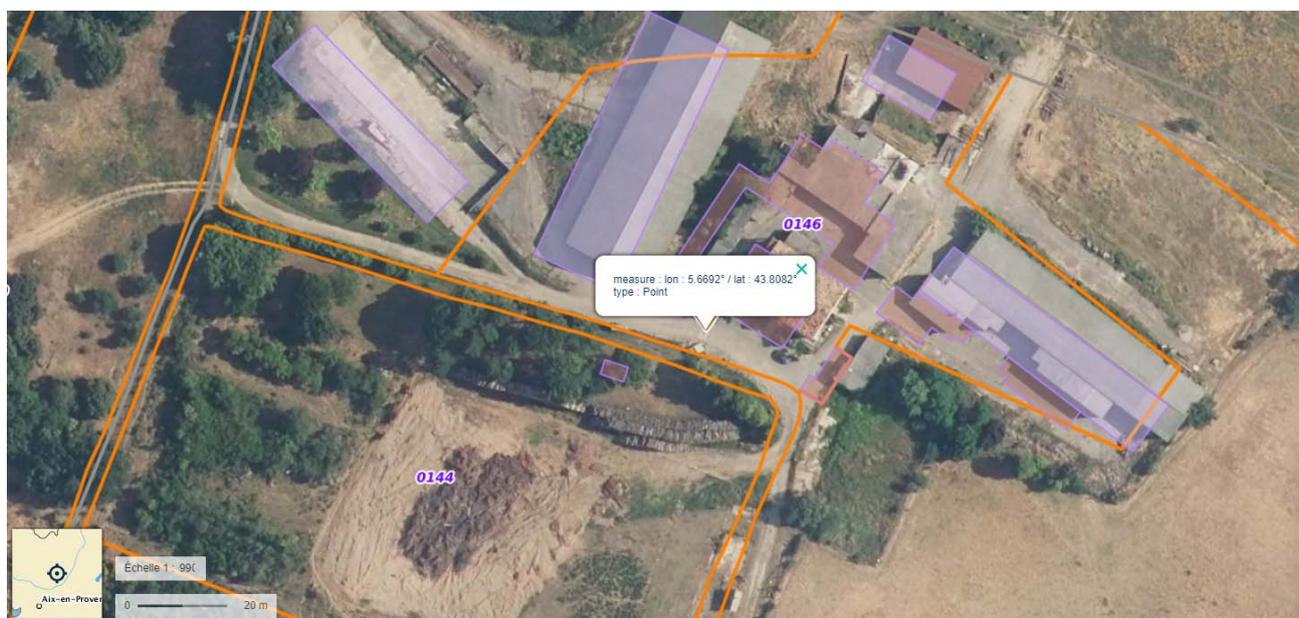
Un ouvrage de pompage historique était déjà présent sur le site lors de la création des nouveaux forages.

Aucune information sur cet ouvrage n'était connue. Un diagnostic caméra a été réalisé en février 2022 par la société SUNFOR, suivi d'un développement par brossage et air-lift par la société Luroforage. L'ouvrage régénéré a été testé par la société Hydrosol pour un volume de prélèvement de 30,7 m<sup>3</sup>. Les comptes rendu du passage caméra et des essais sont donnés en annexes.

Cet ouvrage déjà présent se substitue au forage Grand Circuit de la demande d'autorisation initiale. La déclaration de cet ouvrage historique n'a a priori jamais été faite.

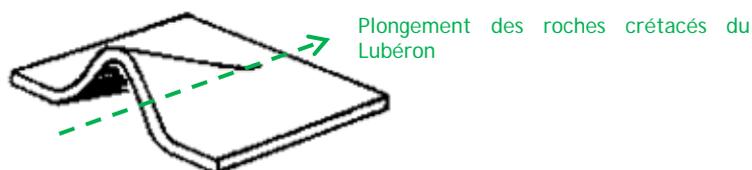
Ce forage est sur la parcelle B 146 sur la commune de La Bastide des Jourdans et possède les caractéristiques suivantes :

| Forage  | X (L93) | Y (L93)   | Profondeur (m) | Débit (m <sup>3</sup> /h) | Date de fin de forage |
|---------|---------|-----------|----------------|---------------------------|-----------------------|
| Picon 1 | 914 764 | 6 304 648 | 107            | 12                        | Inconnue              |



## 4 RAPPEL DE LA GEOLOGIE

D'après la carte géologique REILLANE au 1/50.000 (n°968 publié par le BRGM), le projet se situe à la terminaison périclinale du Luberon.



La succession lithologique dans le secteur d'étude est la suivante, on trouve de haut en bas :

**Eboulis (E)** du Quaternaire : Localement, les formations peuvent être couvertes par une couche d'éboulis calcaires d'âge Crétacé et Oligocène.

**Calcaire de Montfuron (g2a)** du Sannoisien : Cette formation est composée de calcaires plaquetés finement feuilletés et de brèches. Son épaisseur peut atteindre 125 m.

**Niveau de la Mort d'Imbert (g1e)** du Sannoisien : Cette formation est composée de gypses compacts autrefois exploités superposés à deux niveaux de marnes rouges sableuses qui disparaissent de la surface à l'ouest du méridien de Montjustin et de la Bastide des Jourdans. Chacun des deux niveaux marneux est séparé par un horizon d'argile bleue. A son apogée, ce niveau peut être retrouvé sur 100 m d'épaisseur.

**Calcaire de la Fayette (g1d)** du Sannoisien : Il s'agit d'un niveau de calcaires en plaquettes avec des intercalations de calcaires oolithiques et probablement dolomitiques. Cette formation a une épaisseur d'environ 20 m.

**Argile du Maronnier (g1c)** du Sannoisien : Ce niveau se compose d'argiles vertes à gypse et d'argiles à smectites. Des intercalations gréseuses et glauconieuses peuvent être présentes au sommet de la formation.

**Calcaire en gros bancs (n3c)** de l'Hauterivien : Cette formation est composée de calcaires en gros bancs à lentilles de bivalves néritiques et abrite des silex clairs. Ce premier niveau Hauterivien peut être présent sur 350 m d'épaisseur.

En surface, l'affleurement dominant sur le domaine est celui du niveau de la Mort d'Imbert. Les calcaires de Montfuron ne sont présents que sur les reliefs périphériques.

Etant donné le plongement progressif des calcaires du Luberon, il n'est pas exclu l'absence de l'une ou de plusieurs des strates présentées ci-dessus.

Les deux forages ont atteint le calcaire Hauterivien.

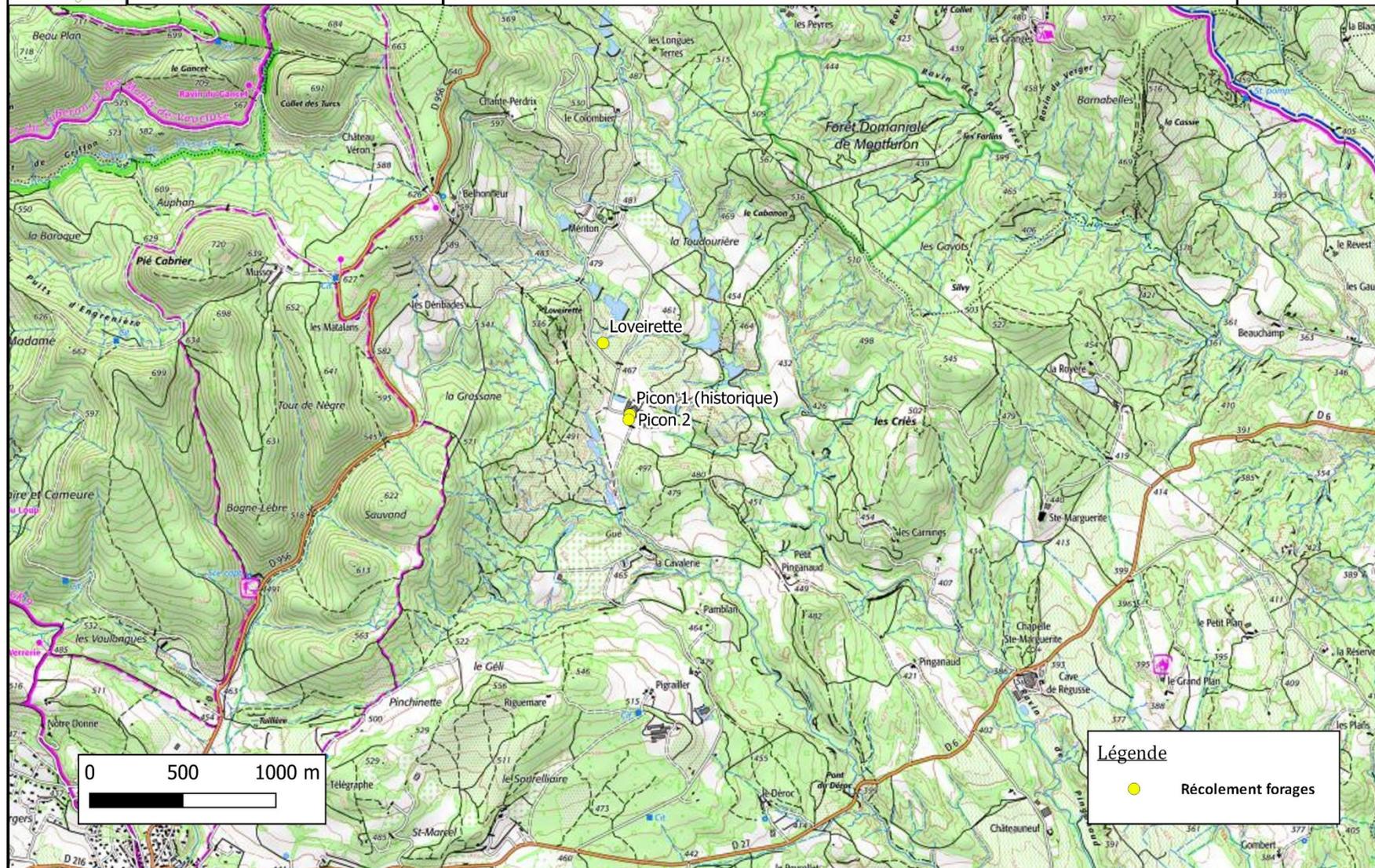
## 5 CARACTERISTIQUES DES FORAGES REALISES

| Forage     | X (L93) | Y (L93)   | Profondeur (m) | Débit (m <sup>3</sup> /h) | Date de fin de forage |
|------------|---------|-----------|----------------|---------------------------|-----------------------|
| Loveirette | 914 617 | 6 305 031 | 214            | < 0.1                     | 16 juin 2022          |
| Picon 2    | 914 764 | 6 304 618 | 130            | ~ 30                      | 20 juin 2022          |



Plan de récolement des ouvrages  
atteignant la nappe profonde

Domaine Mériton à Montfuron - 6379

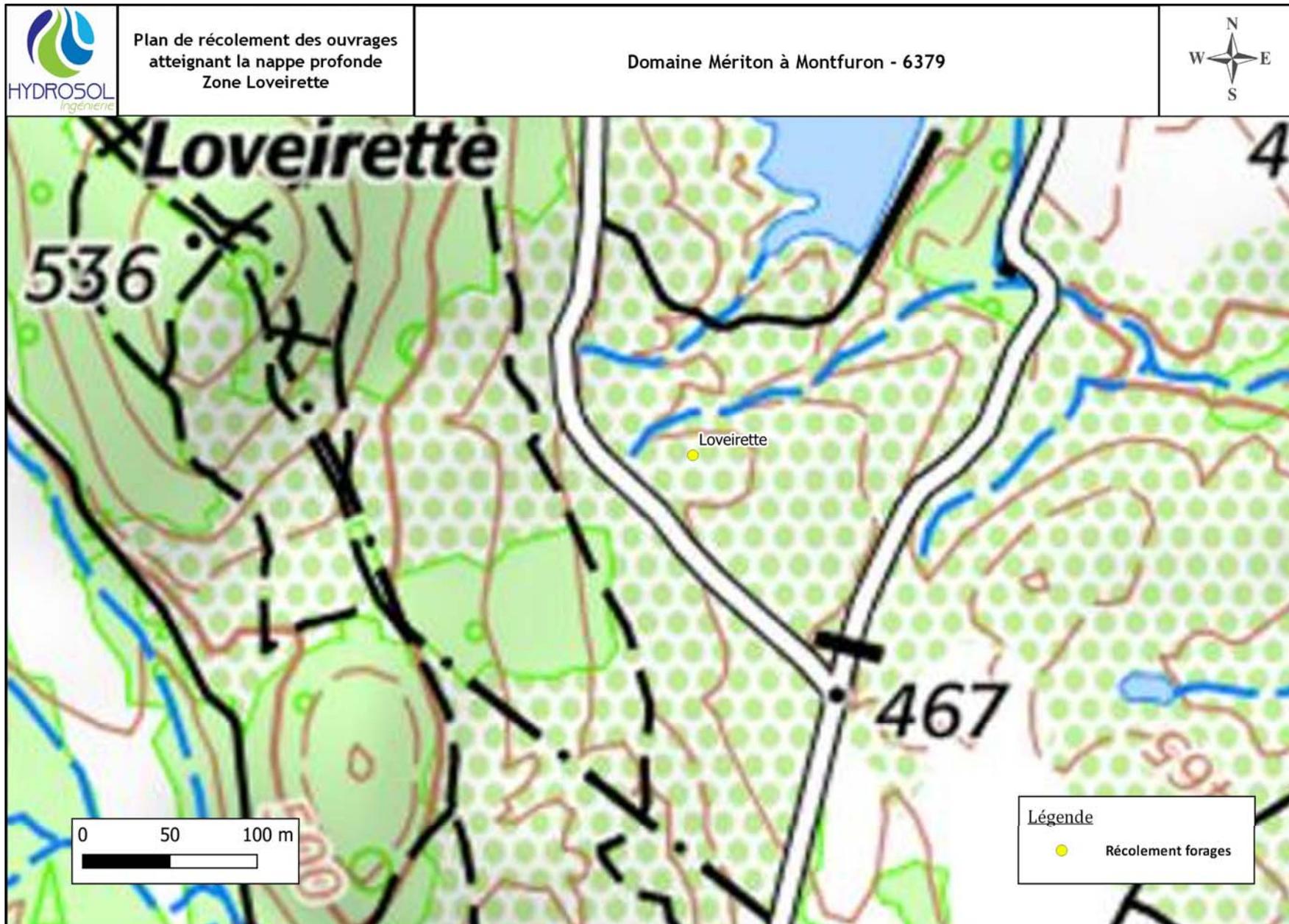


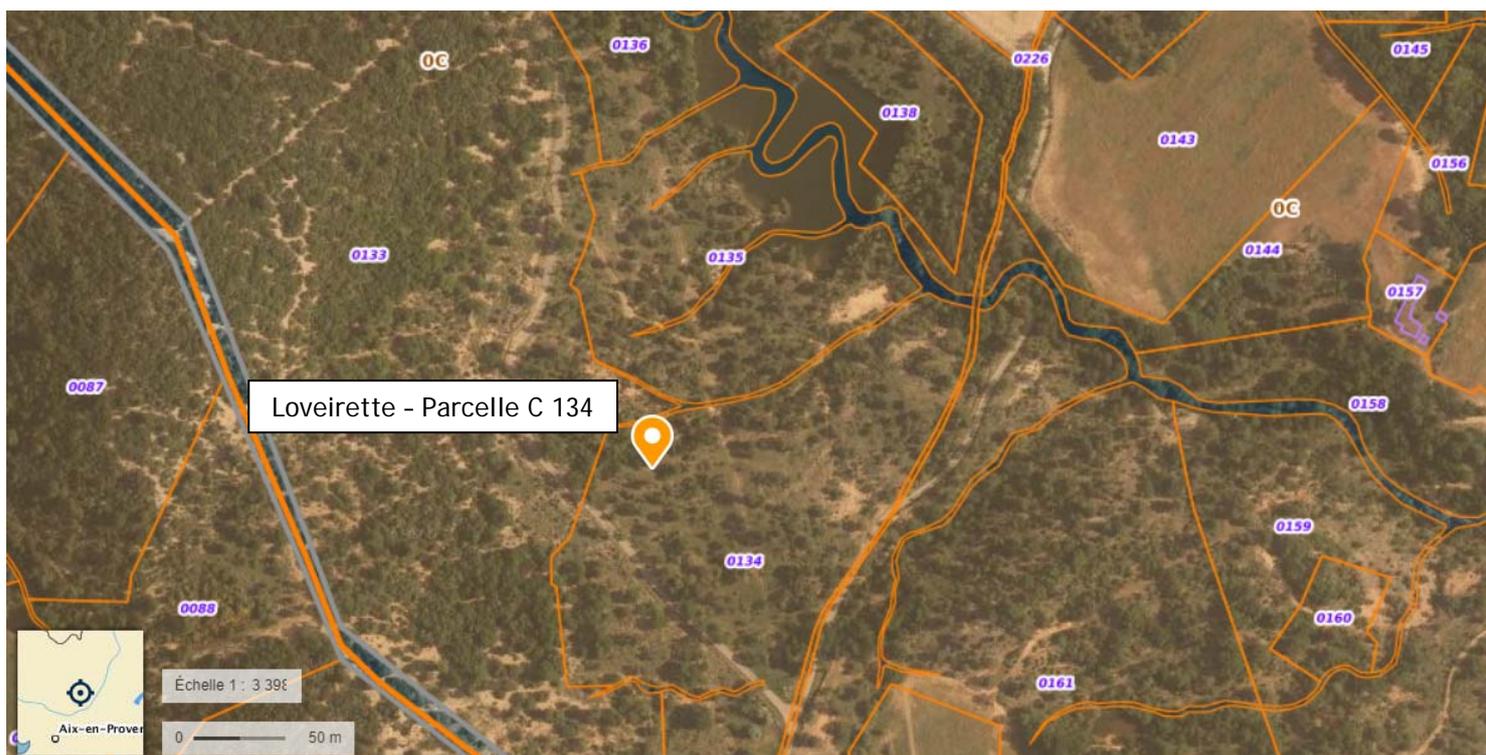
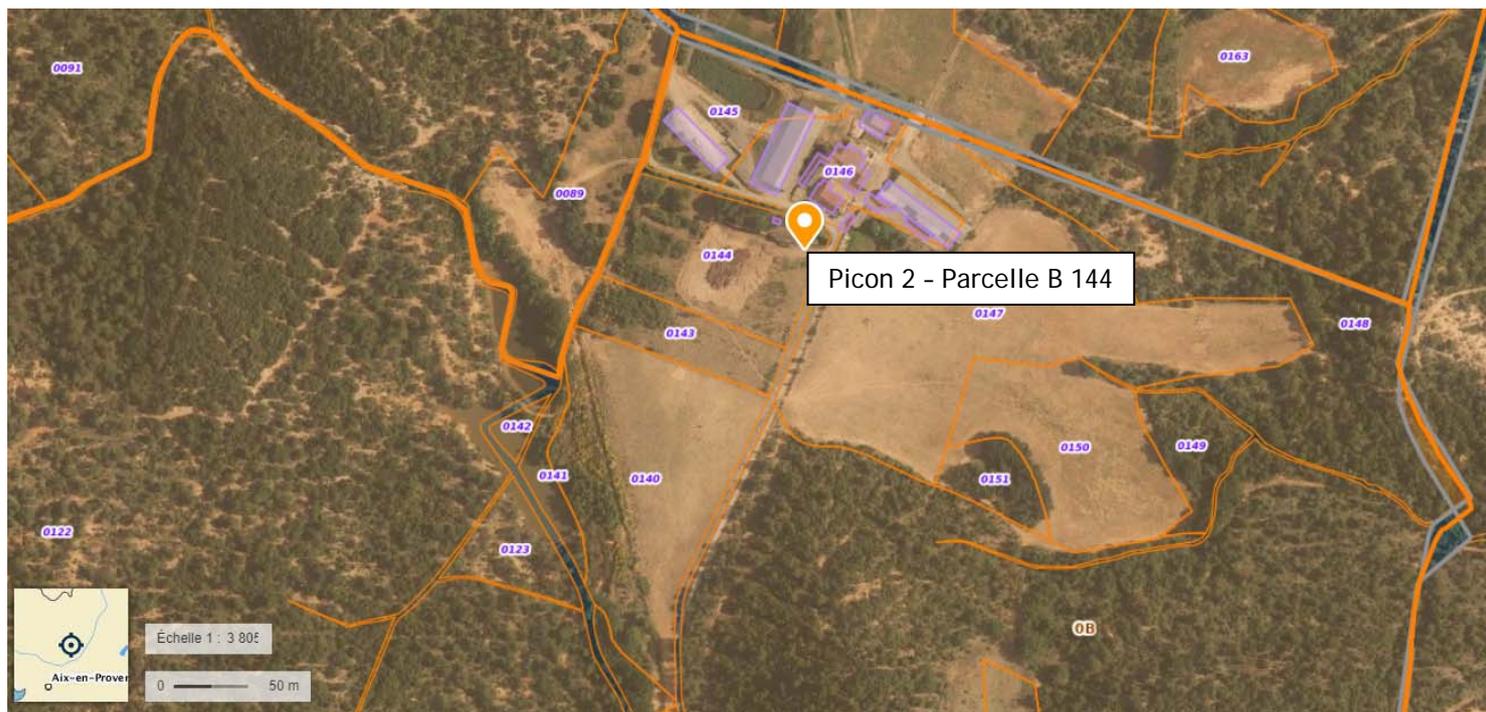


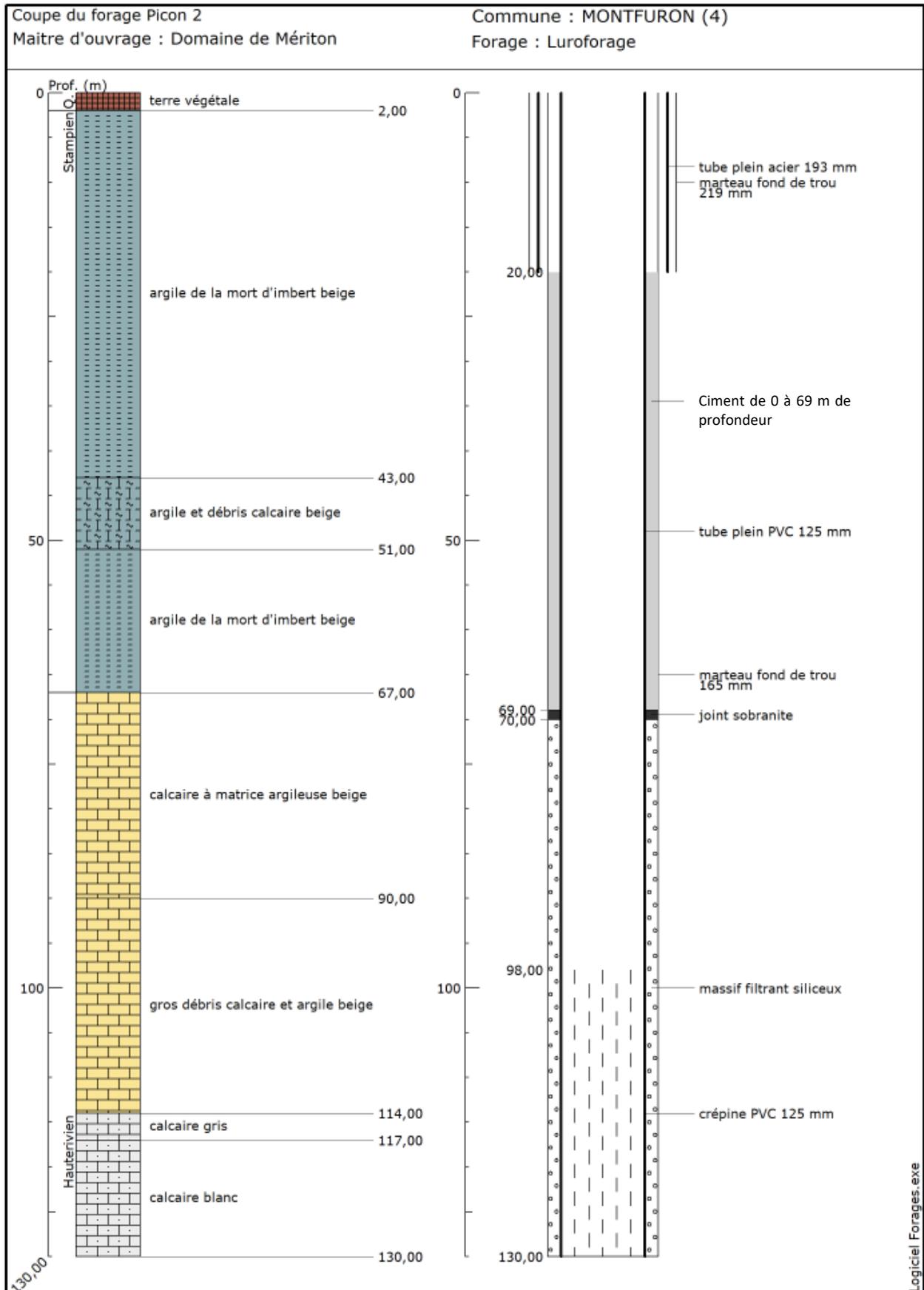
Plan de récolement des ouvrages  
atteignant la nappe profonde  
Zone Picon

Domaine Mériton à Montfuron - 6379

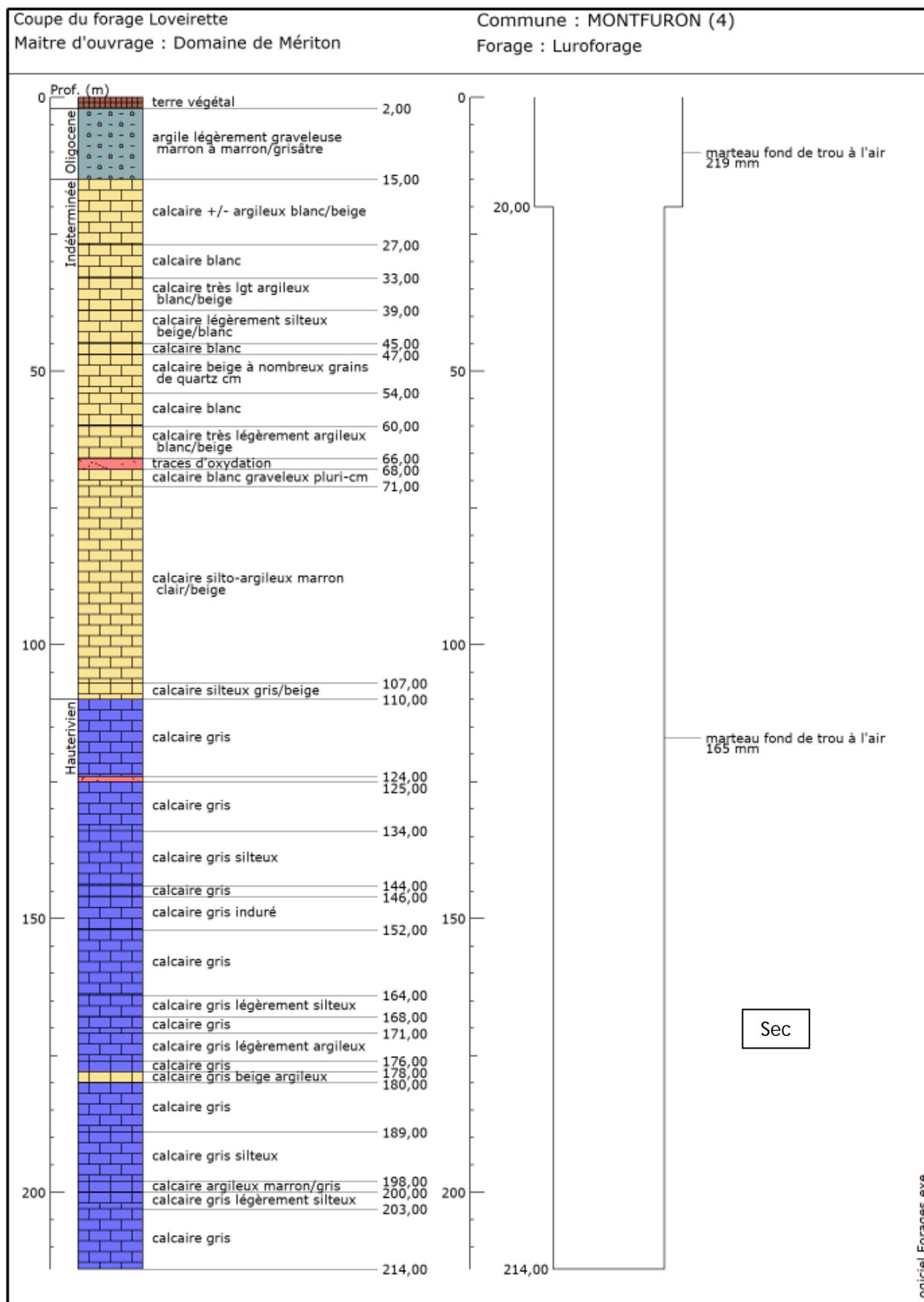








L'ouvrage a été équipé pour la production d'eau à usage agricole.



Le devenir du forage est en attente des futurs forages envisagés pour la phase 2 d'aménagement du domaine (dossier en préparation). Il pourra soit être approfondi pour la recherche d'eau soit comblé. Le devenir de cet ouvrage sera inclus au rapport de fin de travaux qui conclura la phase 2.

## 6 DEROULEMENT DU CHANTIER

| Forage de Loveirette      |   |   |
|---------------------------|---|---|
| Date                      | Profondeur  | Commentaires  |
| 23 mai 2022<br>14h47      | 4 m   | Prétubage en 244 mm installé.<br>Panne tête foreuse.  |
| 25 mai 2022<br>15h40      | 4 m   | Réparations achevées.<br>Reprise du forage.   |
| 26 mai 2022<br>14h10      | 42 m  | -   |
| 27 mai 2022<br>17h00      | 108 m   | Traces d'oxydation recoupées à 66 m - Débit nul<br>Nettoyage du forage avant poursuite.   |
| 30 mai 2022<br>11h11      | 119 m   | Panne tête foreuse.   |
| 6 juin 2022               | 145 m   | Réparations achevées.<br>Reprise du forage.<br>Rupture chaîne de la foreuse.  |
| 10 juin 2022<br>12h23     | 180 m   | Réparations achevées.<br>Reprise du forage.<br>Rupture chaîne de la foreuse.  |
| 15 juin 2022<br>15h09     | 214 m   | Venue d'eau entre 189 et 198 m < 0.1 m <sup>3</sup> /h.<br>Absence de résistance au-delà de 200 m, cavité probable.<br>Fin du forage. |
| Forage de Picon 2         |   |   |
| 15 juin 2022              | 0 m   | Modification de l'implantation suite aux observations du premier forage. Déplacement de la foreuse sur le site de Picon.              |
| 17 juin 2022              | 92 m  | Deux fois 50 l/h à 16 et 70 m de profondeur.  |
| 18 juin 2022              | ~110 m  | Intervention non indiquée - Pas de suivi.<br>Eau 2 à 4 m <sup>3</sup> /h à 108 m selon foreur.  |
| 20 juin 2022<br>13h37     | 130 m   | 8 à 20 m <sup>3</sup> /h par à-coups à 127 m de profondeur.<br>30 m <sup>3</sup> /h stable à 130 m de profondeur.<br>Arrêt du forage. |
| 20 juin 2022              | Mise en place du massif filtrant de 130 à 70 m et d'un bouchon de sobranite d'un mètre au-dessus. |   |
| 30 juin au 4 juillet 2022 | Essais de pompage   |   |
| 21 juillet 2022           | Cimentation de l'espace annulaire jusqu'à débordement à la surface.                               |   |
| 23 septembre 2022         | Equipement du forage avec une pompe de 12 m <sup>3</sup> /h à 120 m de profondeur.                |   |
| 21 novembre 2022          | Réalisation d'un ouvrage de protection pour le captage - Fin des opérations.                      |   |

## 7 ESSAIS DE POMPAGE SUR PICON 2

### a) Caractéristiques des essais

Le nouvel ouvrage a vocation à répondre uniquement au besoin agricole. Un test de pompage a été réalisé le 01/07/2022 après la création de l'ouvrage. Ce test a consisté en la réalisation d'un pompage en 4 paliers, suivi d'un contrôle de la remontée de la nappe pendant une durée d'une heure pour chaque pompage.

La pompe utilisée était de type « Grundfos » 12 m<sup>3</sup>/h, elle a été installée à 113 m de profondeur.

| Nom            | X (L-93) | Y (L-93)  | Ø (mm)  | Margelle (m) | Nv statique (m/TN) | Profondeur (m/TN) |
|----------------|----------|-----------|---------|--------------|--------------------|-------------------|
| Forage Picon 2 | 914 753  | 6 304 620 | 125/133 | 0            | 97                 | 130               |

Figure 1 : Caractéristiques de l'ouvrage testé

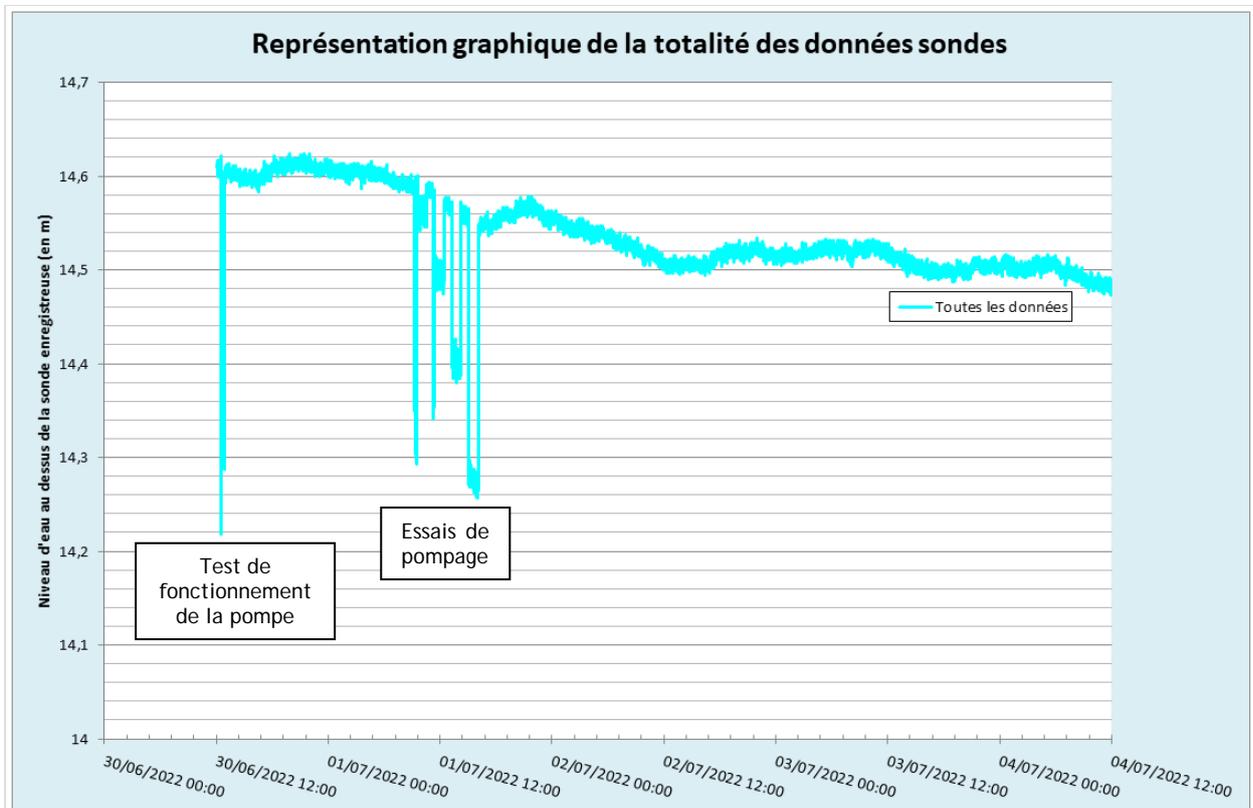


Figure 2 : Fluctuations du niveau d'eau enregistré par les sondes automatiques

Le niveau de la nappe a été suivi dès la mise en place de la pompe jusqu'à son extraction le 4 juillet.

Des fluctuations pseudo périodiques affectent la nappe. Ces fluctuations paraissent être plus accentuées le jour de l'essai de pompage ainsi que le suivant (baisse d'environ 5 cm sur une journée), tandis que ces variations montrent une diminution sur les jours suivants (baisse journalière de 2 cm) ce qui est en accord avec la saison.

Ne disposant pas de suffisamment de points et d'essais de pompage, il est difficile de savoir s'il s'agit de fluctuations naturelles ou anthropiques.

## b) Influence d'un pompage sur la nappe

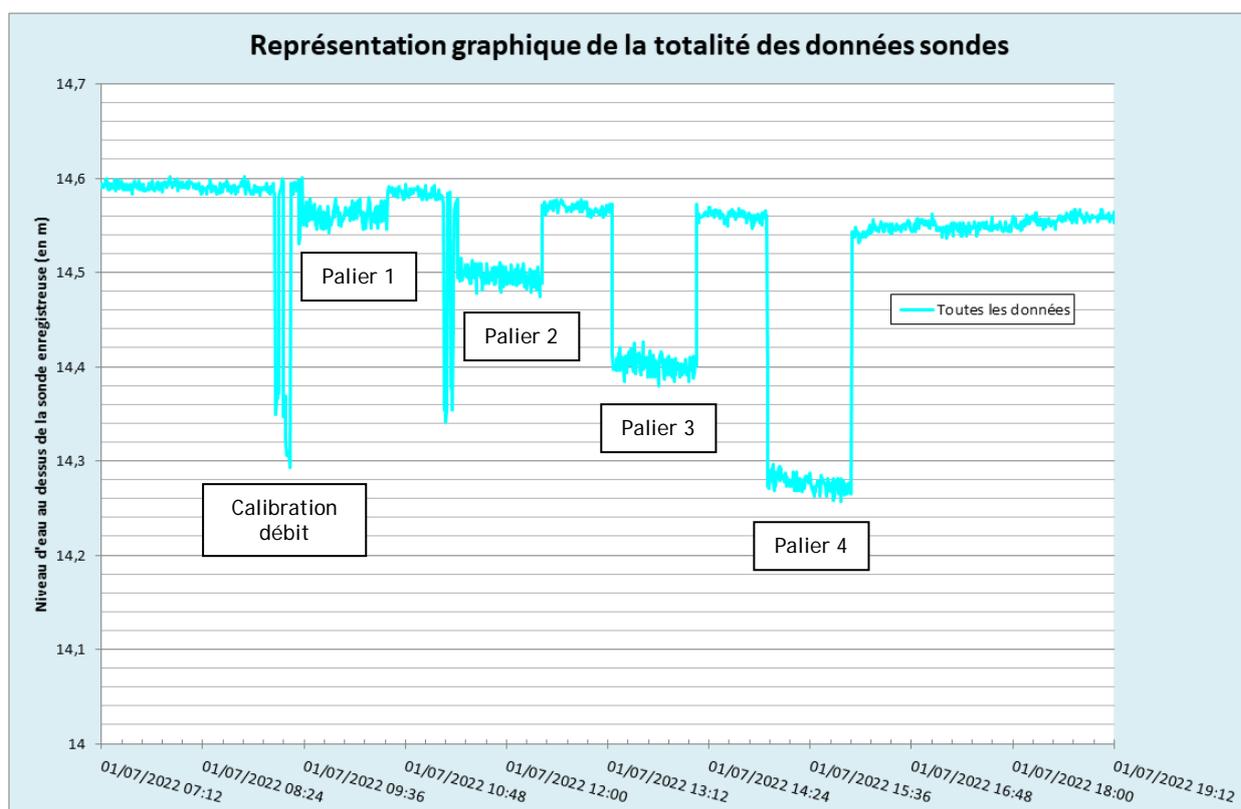


Figure 3 : Niveaux d'eau mesurés pendant les essais par paliers

Chaque opération de pompage a généré un rabattement quasi instantané au lancement de la pompe et un retour à son niveau d'équilibre tout aussi rapide à l'arrêt de celle-ci. Les sondes de niveau ont été programmées pour enregistrer la totalité des essais avec un pas de temps de 30 s entre 2 mesures. Si l'instantanéité peut être remise en question, il demeure que la nappe est extrêmement réactive.

A l'exception du premier palier, les pompages ont engendré des rabattements de 5 cm au minimum et de 30 cm au maximum, les paliers peuvent donc être considérés valides, car dépassant les variations périodiques (de 5 cm).

Pour le palier numéro 1 où les variations sont égales au rabattement, les données obtenues incluent donc une certaine erreur.

Les fluctuations de la nappe ne se sont pas interrompues pendant la réalisation des essais. Une correction a été appliquée dans l'interprétation afin de tenir compte de ce phénomène.

### c) Etat de l'ouvrage de pompage

| Palier | Débit (m <sup>3</sup> /h) | Rabatement corrigé (m) | Temps de pompage | Temps de remontée |
|--------|---------------------------|------------------------|------------------|-------------------|
| 1      | 2.8                       | 0.05                   | 1 heure          | 50 minutes        |
| 2      | 5.8                       | 0.1                    | 1 heure          | 50 minutes        |
| 3      | 8.7                       | 0.19                   | 1 heure          | 50 minutes        |
| 4      | 11.3                      | 0.31                   | 1 heure          | 50 minutes        |

Figure 4 : Synthèse des paliers

L'interprétation des résultats a été faite à l'aide du logiciel OUAIP 1.9.3.

L'interprétation aboutit à des pertes de charges linéaires de 48.4 s/m<sup>2</sup> et des pertes de charges quadratiques de 20 000 s<sup>2</sup>/m<sup>5</sup>.

Compte tenu des fluctuations de la nappe, une certaine incertitude sur la précision des résultats demeure. Si les chiffres exacts sont sujets à caution, les ordres de grandeur restent valides.

La qualité d'un ouvrage est définie par ses pertes de charges. L'ouvrage présente des pertes de charges quadratiques (C) de 20 000 s<sup>2</sup>/m<sup>5</sup>. En tenant compte que le forage se situe dans un aquifère karstique et des débits rencontrés, il n'est pas étonnant de rencontrer des pertes de charges de cet ordre de grandeur. Dans ces conditions, le forage se trouve être dans un très bon état.

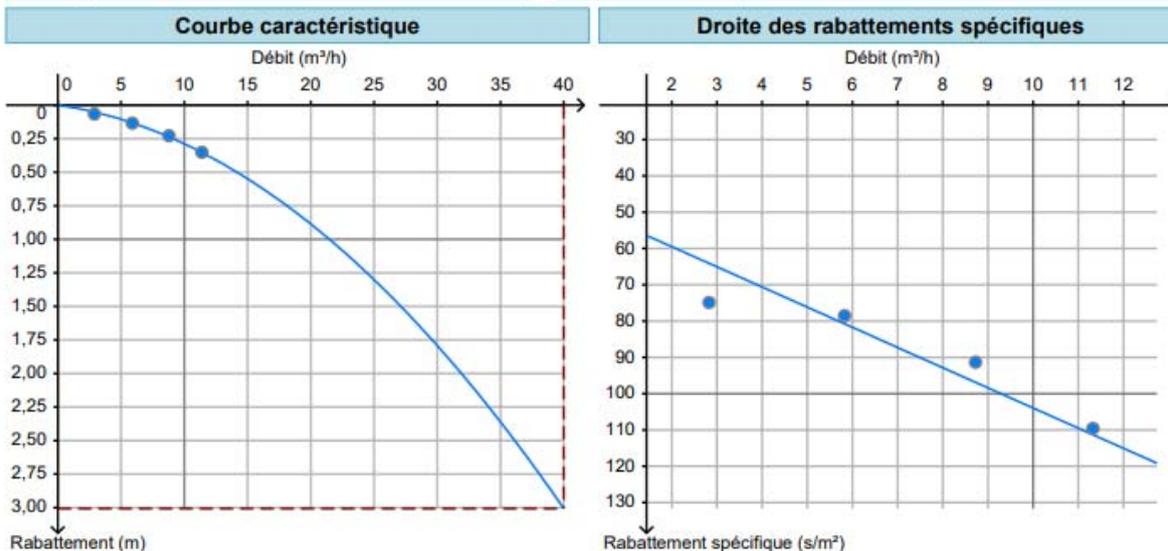
A partir de ces résultats, il est possible de calculer les différents débits de l'ouvrage.



## Forage Picon 2



|               |                    |                       |                    |
|---------------|--------------------|-----------------------|--------------------|
| <b>Site</b>   | Domaine de Mériton | <b>Client</b>         | Domaine de Meriton |
| <b>Date</b>   | 01/07/2022         | <b>Société</b>        | Hydrosol           |
| <b>Projet</b> | Essai de pompage   | <b>Type d'ouvrage</b> | Puits              |



| Légende |                                 |
|---------|---------------------------------|
| ●       | Points expérimentaux            |
| - - -   | Débit critique                  |
| —       | Courbe caractéristique du puits |

| Légende |                       |
|---------|-----------------------|
| ●       | Points expérimentaux  |
| —       | Rabatement spécifique |

| Pompage par palier | Débit (m³/h) | Rabatement mesuré (m) | Temps de pompage (h) | Temps de remontée (h) | Rabatement linéaire calculé (m) | Rabatement quadratique calculé (m) | Rabatement spécifique mesuré (h/m²) | Rabatement spécifique calculé (h/m²) | Écart (sim-obs) (m)    |
|--------------------|--------------|-----------------------|----------------------|-----------------------|---------------------------------|------------------------------------|-------------------------------------|--------------------------------------|------------------------|
| Palier 1           | 2,8          | 0,058                 | 1                    | 0,83                  | $3,8 \times 10^{-2}$            | $1,2 \times 10^{-2}$               | $2,07 \times 10^{-2}$               | $1,78 \times 10^{-2}$                | $-8,26 \times 10^{-3}$ |
| Palier 2           | 5,8          | 0,126                 | 1                    | 0,83                  | $7,8 \times 10^{-2}$            | $5,2 \times 10^{-2}$               | $2,17 \times 10^{-2}$               | $2,24 \times 10^{-2}$                | $3,89 \times 10^{-3}$  |
| Palier 3           | 8,7          | 0,22                  | 1                    | 0,83                  | 0,12                            | 0,12                               | $2,53 \times 10^{-2}$               | $2,69 \times 10^{-2}$                | $1,38 \times 10^{-2}$  |
| Palier 4           | 11,3         | 0,343                 | 1                    | 0,83                  | 0,15                            | 0,2                                | $3,04 \times 10^{-2}$               | $3,09 \times 10^{-2}$                | $5,97 \times 10^{-3}$  |

| Résultats de l'ajustement                          |  |                     |
|--|--|---------------------|
| <b>Coef. de pertes de charges linéaires (B)</b>    | $1,34 \times 10^{-2} \text{ h/m}^2$          | <b>48,4 s/m²</b>    |
| <b>Coef. de pertes de charges quadratiques (C)</b> | $1,54 \times 10^{-3} \text{ h}^2/\text{m}^5$ | <b>20 000 s²/m⁵</b> |
| <b>Exposant (n)</b>                                | 2,00   |                     |

Débit max : 40 m³/h

Figure 5 : Résultats pour l'essai par palier à Picon 2

Le débit max (m³/h) correspond au volume maximal d'eau pouvant être pompé dans l'aquifère depuis le forage sur un temps de 1 heure.

Dans notre cas, le débit est limité par le rabattement disponible dans l'ouvrage, par l'ouvrage en lui-même et aussi par l'aquifère.

Le débit maximum extrapolé de l'ouvrage calculé est de 40 m³/h.

A noter que si l'extrapolation mathématique fonctionnera toujours, plus elle s'éloigne des observations, plus l'incertitude augmente. Ainsi, en considérant l'aquifère de type fissuré/karstique non homogène ni isotrope, le débit maximal est probablement surestimé.

## d) Propriétés hydrodynamiques de l'aquifère

Si l'emmagasinement, le stock d'eau, ne peut pas être calculé au droit de l'ouvrage de pompage, chaque essai a permis de définir la transmissivité de l'aquifère, l'allure de l'eau dans l'aquifère.

On obtient ainsi :

| Essai | Débit (m <sup>3</sup> /h) | Transmissivité (m <sup>2</sup> /s) |
|-------|---------------------------|------------------------------------|
| 1     | 2.8                       | 1.3x10 <sup>-2</sup>               |
| 2     | 5.8                       | 1.5x10 <sup>-2</sup>               |
| 3     | 8.7                       | 1.5x10 <sup>-2</sup>               |
| 4     | 11.3                      | 1.7x10 <sup>-2</sup>               |

Figure 6 : Tableau des transmissivités obtenues

Les transmissivités calculées pour les différents essais sont du même ordre de grandeur, à savoir 10<sup>-2</sup>, ce qui est une valeur forte, cohérente avec l'aquifère capté dans les calcaires du Lubéron. La transmissivité dans l'essai 1 est plus faible que celle observée dans les autres essais, ce qui peut venir des erreurs liées à la variation journalière.

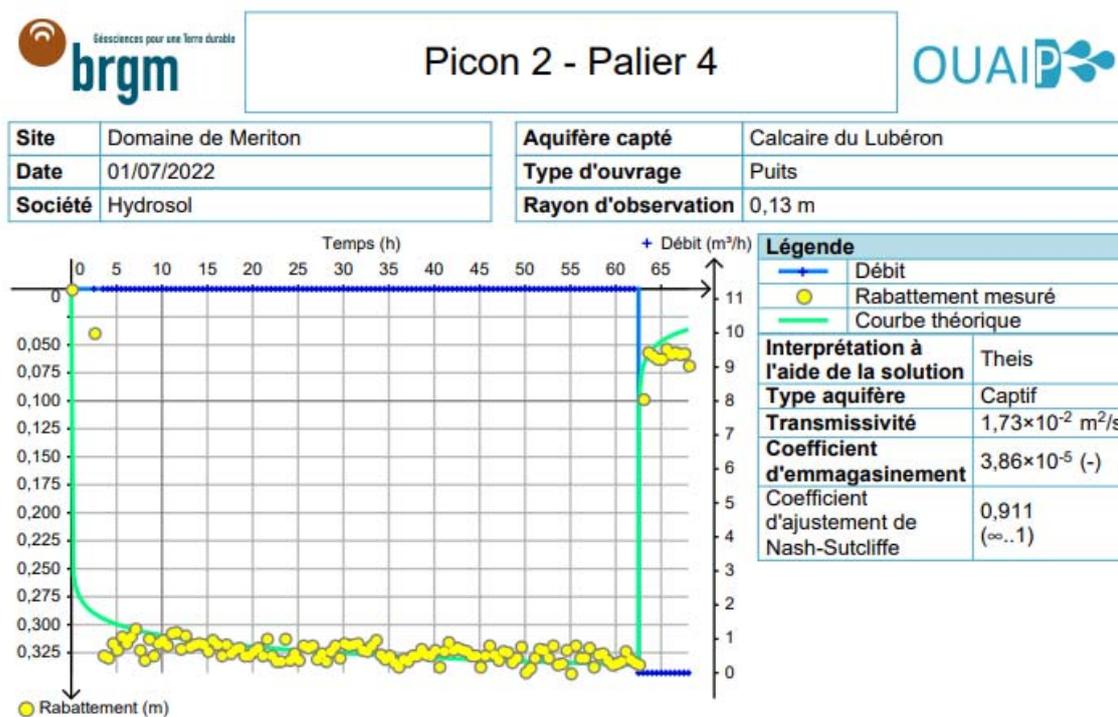


Figure 7 : Graphique du rabattement en fonction du temps pour l'essai 4

Pour une interprétation optimale, la courbe doit s'aligner sur l'ensemble des données. Si la descente est plutôt cohérente, la simulation montre une remontée plus rapide comparée à la réalité.

Il sera alors retenu comme valeur une transmissivité de 1.5 10<sup>-2</sup> m<sup>2</sup>/s.

## **e) Définition des débits d'exploitation**

Un essai par paliers permet d'obtenir 2 choses :

- Les pertes de charges liées à la nappe, naturelles,
- Les pertes de charges liées à l'état de l'ouvrage.

En ajoutant ces 2 pertes, on obtient la baisse du niveau d'eau dans le puits (rabattement) en fonction du débit.

Lors du test de pompage, le niveau d'eau était à 97 m de profondeur et la pompe est installée à 113 m. Le rabattement possible est donc de 16 m.

Après analyse le débit maximal calculé est de 40 m<sup>3</sup>/h ce qui est largement supérieur au 12 m<sup>3</sup>/h pompé au maximum dans le palier 4.

Comme expliqué précédemment, le débit maximum est probablement surestimé. Au regard des connaissances hydrogéologiques sur le secteur, il est plus raisonnable de supposer une limite autour de 20-25 m<sup>3</sup>/h.

Toutefois, cette capacité de production est déterminée à partir des seules informations sur la nappe et l'état de l'ouvrage, d'autres critères sont à considérer pour l'exploitation d'eau souterraine.

En l'occurrence, la profondeur du niveau d'eau oblige l'installation d'une pompe immergée. Le diamètre du tubage devient alors un facteur limitant. En effet, bien qu'apte à tirer plus de 25 m<sup>3</sup>/h, selon le Canal de Provence, la pompe la plus importante qui peut être installée à un débit nominal de 20 m<sup>3</sup>/h. Compte tenu des résultats des essais, ce débit est cohérent avec la productivité calculée.

## **f) Recommandations d'exploitation**

Seule la réalisation d'un essai de pompage très longue durée permettrait de préciser la pérennité de la ressource, avec plusieurs semaines voire mois de pompage. Les contraintes de ce type d'étude étant importantes, il est recommandé plutôt d'équiper l'ouvrage avec une sonde de suivi du niveau de la nappe pendant une période minimale de 2 ans d'exploitation pour établir une tendance à long terme.

Afin de ne pas épuiser la ressource, il est très fortement déconseillé de pomper de manière continue dans l'aquifère. La forte transmissivité fait que l'ouvrage sera alimenté tant qu'il y a de l'eau, le revers étant qu'une fois épuisée, la recharge pourrait être beaucoup plus lente.

Au vu des besoins exprimés pour l'agriculture, il est conseillé de prévoir un volume tampon avec sonde de niveau pour la mise en route et l'arrêt de la pompe afin de limiter la pression mise sur la ressource. Par ailleurs, la nouvelle pompe devra être équipée d'un dispositif de mise en charge progressive intégré ou externe pour éviter les coups de bélier.

Il est recommandé de placer la pompe à une hauteur d'environ 100 m de manière à ne pas pomper les dépôts de fines ou autres pouvant endommager la pompe ; et aussi de conserver une colonne d'eau au-dessus de la pompe suffisante pour permettre son fonctionnement. Il est aussi fortement conseillé de ne pas se placer en face des arrivées d'eau observées à partir de 108 m.

Un forage est un ouvrage qui doit s'entretenir pour conserver sa productivité. Il est recommandé la réalisation d'un passage caméra et/ou d'essais de pompage par palier au moins tous les 5 ans. Le développement de l'ouvrage n'est pas systématique et dépend des résultats des investigations précitées.

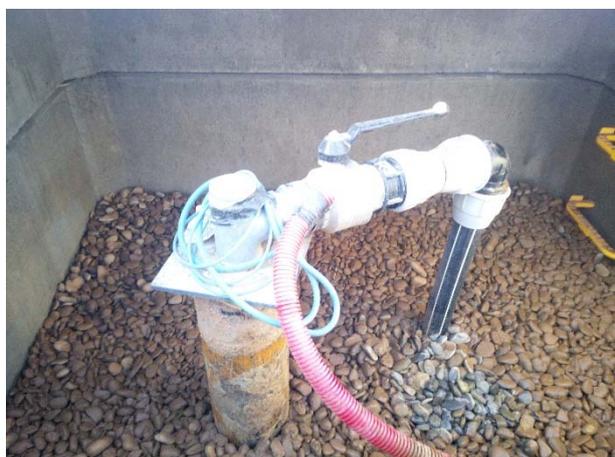
## 8 CONCLUSION

La foreuse a connu de nombreuses pannes lors de la foration à 214 m sur Loveirette. Toutes ces pannes sont d'ordre mécanique, il n'y a eu aucune pollution générée.

Le forage de Loveirette est provisoirement conservé le temps de la réalisation de la phase 2 d'aménagement du domaine (dossier en préparation). Le forage n'étant à ce stade pas productif, un second forage a bien été réalisé. Le forage de Grand Circuit initialement prévu de 315 m de profondeur a été remplacé par le forage de Picon 2 d'une profondeur de 130 m.

L'ouvrage Picon 2 a été cimenté pour ne capter que les eaux du calcaire profond et isoler les circulations d'eaux superficielles. Le forage est protégé par un ouvrage en béton accessible par 2 battants en fer cadénassés. Le forage en lui-même est bridé scellé en surface, prévenant ainsi l'intrusion d'eau de surface vers la nappe profonde.

Un compteur a été installé dans un local à proximité du forage.



# Annexe 1

Compte rendu de l'inspection caméra mené par la  
société SUNFOR sur Picon 1



**Quartier Serillon  
07220 Saint Montan**

TEL : 0609919270

Mail : [sunfor@orange.fr](mailto:sunfor@orange.fr)



*Caméra Hytec DTR 65 numérique  
haute résolution*

**Inspection vidéo réalisée le 1 février 2022.**

**RAPPORT D'INSPECTION FORAGE : MONTFURON 04410.**

Cote mesure égale point haut tubage acier, soit environ 40cm au-dessous du niveau du sol.  
Tubage acier de diamètre 125/133 mm épaisseur 4 à 5mm.  
Pré-tubage PVC de diamètre 240mm.

